

VENIR AU FESTIVAL DU FILM D'HISTOIRE AVEC VOS ÉLÈVES

Mode d'emploi

Inscriptions du 2 juin au 4 juillet 2025

AUPRÈS DE L'ÉDUCATION NATIONALE (ADAGE) + DU FESTIVAL DU FILM D'HISTOIRE

Connectez-vous sur **ADAGE** > [Accessible ici](#)
ou via ce lien > <https://portailrh.ac-bordeaux.fr/>
> Identifiant et mot de passe habituels

1 – Recherchez la proposition académique correspondant à la campagne du Festival du film d'histoire de Pessac (REG).

> campagne unique dédiée

2 – Cliquez sur « Je participe » en vert pour commencer l'inscription.

3 – Remplissez impérativement les deux formulaires.

Renseignements obligatoires :

- Le formulaire sur **ADAGE**
- Le formulaire d'**inscription en ligne du Festival**, accessible directement via la page de la campagne d'appel à projets.

Vous pouvez également y accéder directement via ce lien > <http://inscriptions.cinema-histoire-pessac.com>

ATTENTION VOUS DEVEZ :

> Jusqu'au 4 juillet

Enregistrer et imprimer le récapitulatif de l'inscription en ligne du Festival que vous avez saisie – il s'affiche lorsque vous avez enregistré votre inscription.

> Jusqu'au 12 septembre

Confirmer votre inscription avec le récapitulatif signé par le chef d'établissement et le projet pédagogique.

Mail > scolaire@cinema-histoire-pessac.com

Courrier > 7 rue des Poilus – 33600 Pessac

> 8 jours avant la séance

Sur ADAGE, réserver l'offre pass Culture correspondant à votre inscription et confirmez-la.

RENSEIGNEMENTS

• Renseignements ADAGE >
DAAC – Rectorat de Bordeaux
Sandra Mourad, conseillère académique Art & Culture
– Chargée du dossier Cinéma-Audiovisuel
05 57 57 35 90 • sandra.mourad@ac-bordeaux.fr

• Renseignements Festival > Mission scolaire
Julia Pereira, commissaire générale adjointe, déléguée au programme pédagogique
05 56 46 69 86 • scolaire.festival.pessac@wanadoo.fr

Des tutoriels et guides pour ADAGE sont téléchargeables pour en faciliter la prise en main. Vous trouverez toutes les infos sur le site du rectorat : [accessible ici](#).

ou via ce lien > <https://www.ac-bordeaux.fr/appe-a-projets-2025-2026-132873>

De plus, si vous souhaitez utiliser la **part collective du pass Culture**, cette inscription sur ADAGE est indispensable.

Vous devez communiquer au Festival toutes les informations nécessaires à l'organisation des séances, pour nous permettre de répondre au mieux à vos souhaits.

> Le nombre de places est limité et les inscriptions seront validées aussi en fonction des places disponibles.

> Attention, si un établissement inscrit plus de 3 classes sur un même dispositif, le festival ne peut garantir l'accès à la totalité des élèves.

> Pour la décentralisation, pas plus de deux films choisis par demande et inscrits par ordre de préférence.

Début octobre > La mission scolaire du festival :

- Établit une programmation des séances en fonction des demandes d'inscription.
- Communique aux enseignants inscrits les précisions concernant les projections : dates, horaires et autres informations utiles.
- Publie les offres pass Culture correspondantes, en accord avec les établissements qui en auront fait la demande pour leurs classes.

**TARIFS DES SÉANCES
SCOLAIRES DU FESTIVAL**
1 film > 4,50€ • 2 films > 9€ par élève
Gratuit pour 2 accompagnateurs
par classe (≤ 30 élèves)